



Vérification de l'Adresse du domicile

Par **stabilo**, le **31/08/2015** à **23:12**

bonjour,

Après avoir lu une publicité légale sur la reprise d'une EARL (agricole) avec l'arrivée d'une nouvelle gérante.

J'ai constaté que l'adresse (x) de l'exploitation agricole était correcte mais que l'adresse (y) du domicile de la nouvelle gérante n'était pas du tout correcte puisqu'il s'agit de l'adresse (y) de l'EARL de son mari (en fait, c'est un agrandissement de la structure qui de ce fait, ne peut être contrôlé par la DDTM).

Et sur l'annonce, il est bien précisé demeurant à (y) alors que monsieur et madame habitent à l'adresse (z).

Pour moi, ce n'est pas normal mais bon si vous pouviez éclairer ma lanterne.

Merci d'avance.